Département de la Loire Arrondissement de Montbrison Canton de Montbrison Commune de Soleymieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents: 9 Pour: 7+1 pouvoir Contre: 2 + 1 pouvoir

Abstention: 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents: RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, POYET Manon, POYET Mathieu, DAMEZET Jérôme, MONTET Frédéric, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie, FAURE Sophie

Absents excusés: SOUBEYRAND Daniel donne pouvoir à DETHY Annie, QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean-Marc,

Secrétaire de séance : BOUTTE Thérèse

Fixation des taux de contributions directs pour 2024

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
- Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),
- Vu la note d'information de la DGCL du 9 février 2022 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2022.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 27 mars 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 30.69%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 51.52%
- Taxe d'habitation (TH): 8.18%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20240402-2024-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024 Publication: 02/04/2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition en 2024 et donc de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 31.30%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 52.55%.
- Taxe d'habitation (TH): 8.34%

Ont signé au Registre tous les membres présents. Copie certifiée conforme Fait à Soleymieux, le 02/4/2024

> Le Maire, Julien RON

Le secrétaire de séance **BOUTTE Thérèse**

Affichage fait le ... g. .g. .jult... 2024......numériquement